



Assignation devant le tribunal pour loyers impayés

Par nanat

bonjour

comment faire quand un bailleur qui n'est pas le votre vous assigne devant le tribunal pour non paiement des loyers et que la personne qui occupe les lieux ce n'est pas moi et a rédigé et signé un acte de cautionnement solidaire à durée déterminée au nom d'une autre personne que celle qui occupait les logements et que n'avez jamais rien signé et que vous avez aucune connaissance de ces documents que faire le tribunal me demande de payer les loyers c'est urgent merci

Par jury34

Bonjour,

Si vous êtes assigné pour de mauvaises raisons, vous pouvez toujours vous rendre au tribunal et vous défendre.

Tout simplement.

Cordialement

Par nanat

une amie a utilisé mon nom et a rédigé un acte de cautionnement solidaire à durée déterminée pour avoir un logement que dois-je faire ?

Par jury34

Bonjour,

Vous pouvez déposer plainte en commissariat ou gendarmerie. Le faux et usage de faux est une infraction.

Cordialement

Par nanat

quand une personne donne une somme d'argent liquide à quelqu'un pour un dépôt de garantie pour un logement est-il engagé pour ce porter garant des loyers cordialement